Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Séance du 6 février 2026

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice est de : 15

Nombre de votants : 11

Suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
30 janvier 2026

Date d'affichage
30 janvier 2026

N° de la délibération **:**
2026/02/11

Objet de la délibération **:**
Budget principal de la commune de Plerneuf – Reprise des résultats de l'exercice 2025 et budget primitif 2026

L'an deux mil vingt-six, le six février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, TREMEL, CHASSAGNE, BARBIER, CLERMONT, MEURIC, LE GALL,
Mmes. QUERE, LABARRE, LE GALLOU, LE GRAËT (arrivée à 18h50),

Absents (excusés) : Mr. CHALON, absent excusé
Mme. RUELLAN, absente excusée
Mmes LE DOYEN, BOCQUEHO,

Secrétaire de séance : Mr. TREMEL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612 et suivants, L.2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget, son article L.5217-10-6 relatif à la fongibilité des crédits,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégé applicable au budget principal,

VU la délibération n° 2026-02-08 du 6 février 2026 portant approbation du Compte Financier Unique du budget principal pour l'exercice 2025,

VU la délibération n° 2026-02-09 du 6 février 2026 portant approbation de l'affectation des résultats de clôture pour l'exercice 2025,

ENTENDU le rapport présenté par la commission de finances et la communication du projet de budget primitif 2026 à l'ensemble des membres du conseil municipal le 23 janvier 2026,

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal de la commune de Plerneuf présenté par le Maire, soumis au vote par chapitres,

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Le conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

APPROUVE ces montants prévisionnels ;

VOTE le budget primitif 2026 du budget principal de la commune de Plerneuf par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions du Maire	Budget primitif TOTAL 2026
011 – Charges à caractère général	275 970,00	275 970,00
012 – Charges de personnel	510 250,00	510 250,00
014 – Atténuation de produits	2 000,00	2 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	238 632,00	238 632,00
042 – Opérations d'ordre entre sections	1 663,00	1 663,00
65 – Autres charges de gestion courante	87 689,00	87 689,00
66 – Charges financières	28 000,00	28 000,00
67 – Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00
68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL	**1 145 204,00**	**1 145 204,00**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions du Maire	Budget primitif TOTAL 2026
002 – Excédent antérieur reporté	178 599,47	178 599,47
013 – Atténuation de charges	0,00	0,00
042 – Opérations d'ordre entre sections	11 663,00	11 663,00
70 – Produits des services	78 446,00	78 446,00
73 – Impôts et taxes	553 004,00	553 004,00
74 – Dotations et participations	296 063,00	296 063,00
75 – Autres produits de gestion	27 420,00	27 420,00
76 – Produits financiers	8,53	8,53
77 – Produits spécifiques	0,00	0,00
TOTAL	**1 145 204,00**	**1 145 204,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif TOTAL 2026
001 – Déficit d'investissement reporté		579 422,00	579 422,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		11 663,00	11 663,00
041 – Opérations patrimoniales		3 590,00	3 590,00
10 – Dotations fonds divers réserves		0,00	0,00
16 – Remboursement d'emprunts		97 000,00	97 000,00
20 – Immobilisations incorporelles		30 000,00	30 000,00
204 – Subventions d'équipements versées	49 128,00	23 444,00	72 572,00
21 – Immobilisations corporelles		17 840,00	17 840,00
23 – Immobilisations en cours		153 265,00	153 265,00
TOTAL	**49 128,00**	**916 224,00**	**965 352,00**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE

Recettes d'investissement	Restes à réaliser	Propositions du Maire	Budget primitif TOTAL 2026
021 – Virement de la section de fonctionnement		238 632,00	238 632,00
024 – Produits de cession		0,00	0,00
10 – Dotations fonds divers réserves		653 602,00	653 602,00
13 – Subventions d'investissement	24 660,00	43 205,00	67 865,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 663,00	1 663,00
041 – Opérations patrimoniales		3 590,00	3 590,00
TOTAL	**24 660,00**	**940 692,00**	**965 352,00**

AUTORISE le Maire à appliquer la fongibilité des crédits et ainsi à procéder à compter du 1er janvier 2026 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le secrétaire de séance
Hervé TREMEL

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

MAIRIE DE PLENEUF
(CÔTES D'ARMOR)

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_11-DE